

CEE - FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance/préparation et de la societé

Nom du produit: **TYFOCOR® LS prêt-à-l'emploi, protection antigel jusqu'à -28 °C**

Utilisation: Caloporteur pour installations solaires thermiques

Societé: TYFOROP Chemie GmbH, Anton-Rée-Weg 7, D - 20537 Hamburg
Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0; Fax: -20 94 97-20; e-mail: info@tyfo.de

Renseignements en cas d'urgence: Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0

2. Identification des dangers

Pas de dangers particuliers connus.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique:
1.2-propylèneglycol (N° CAS: 57-55-6) avec inhibiteurs de corrosion, solution aqueuse.

Composants dangereux:

1,1'-Iminodipropane-2-ol	Teneur (w/w): > 1 % - < 3 % N° CE: 203-820-9 N° INDEX: 603-083-00-7	N° CAS: 110-97-4 Symbole de danger: Xi Phrase(s)-R: 36

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Indications générales: Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation: En cas de malaise après inhalation de vapeurs/ aérosols: Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau: Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux: Laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion: Se rincer immédiatement la bouche, boire de l'eau abondamment.

Indications pour le médecin: Traitement symptômatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidot spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés: Le produit n'est pas combustible. Combattre les foyers d'entourage par del 'eau pulverisée, extincteur à sec, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone.

Risques particuliers: Vapeurs nocives. Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations: Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Mesures individuelles de prévention:	Pas de mesures particulières nécessaires.
Mesures de protection de l'environnement:	Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Le produit ne doit pas pénétrer dans les eaux sans traitement préalable (station d'epuration biologique).
Procédés de nettoyage/ ramassage:	Pour de grandes quantités: Pomper le produit. Residus: Ramasser avec des absorbants appropriés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Jeter quantités petites à l'égout avec beaucoup d'eau. En cas de grandes quantités qui peuvent couler dans la canalisation et les eaux, informer les autorités compétentes.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:	Pas de mesures particulières nécessaires.
Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion:	Pas de mesures particulières nécessaires.
Stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec. Le stockage en récipients galvanisés n'est pas recommandé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire:	En cas de dégagement de fumées/brouillard.
Protection des mains:	Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). (Recommandé: caoutchouc nitrile, indice de protection: 6). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protection latérales (lunettes à monture, EN 166).
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	Liquide.	
Couleur:	Rouge-fluorescent.	
Odeur:	Spécifique du produit.	
Point de floculation de la glace:	Env. -25 °C	(ASTM D 1177)
Température de solidification:	Env. -31 °C	(DIN 51583)
Point/domaine d'ebullition:	>100 °C	(ASTM D 1120)
Point d'éclair:	N'est pas inflammable.	
Limite d'explosion inférieure:	2.6 % (volume)	(1.2-propylèneglycol)
Limite d'explosion supérieure:	12.6 % (volume)	(1.2-propylèneglycol)
Temp. d'auto-inflammation:	N'est pas applicable	
Pression de vapeur (20 °C):	20 mbar	
Densité (20 °C):	Env. 1.030 g/cm^3	(DIN 51757)
Solubilité dans l'eau:	Illimité	
Solubilité (qualitative) solvants:	Soluble dans les solvants polaires	
Valeur pH (20 °C):	9.0 - 10.5	(ASTM D 1287)
Viscosité (20 °C):	Env. 5.0 mm^2/s.	(DIN 51562)

10. Stabilité et reactivité

Produits à éviter: Oxydants puissants.

Réactions dangereuses: Pas des réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition dangereux: Pas des produits de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat: >2000 mg/kg.
Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE).
Irritation primaire de muqueuse/lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE).

Indications complémentaires: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité: Toxicité vis-à-vis des poissons: Leuciscus idus/CL50 (96 h): >100 mg/l
Invertébrés aquatiques: CE50 (48 h): >100 mg/l
Plantes aquatiques: CE50 (72 h): >100 mg/l
Microorganismes/Effet sur la boue activée: DEV-L2 >1000 mg/l
L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne pertube pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Evaluation de la toxicité aquatique: Le produit n'a pas été testé. L'indication est deduite des propriétés des différents constituants.

Persistance et dégradabilité Données sur l'élimination:
Méthode d'essai: 301 A de l'OCDE (nouvelle version)
Méthode d'analyse: réduction du COD
Taux d'élimination: >70 %
Evaluation: S'élimine bien par biodégradation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination: Le produit doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé: Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
(ADR RID ADNR IMDG/GGVSee OACI/IATA)

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales:

Directive 1999/45/EEC („Directive Préparations“): Étiquetage non obligatoire.

Autres prescriptions: Néants.

16. Autres informations

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux':Xi: irritant; 36: Irritant pour les yeux.

Les traits verticaux sur le bord gauche se indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matiére de securité. Les données ne peuvent en aucun cas être considerées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'aquereur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Service chargé des renseignements: Dept. AT, Tél: +49 (0)40 -20 94 97-0